



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Bilan du volontariat territorial en administration (VTA)

Question écrite n° 10395

Texte de la question

M. Christophe Bentz interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, sur le premier bilan du volontariat territorial en administration (VTA). Il lui demande combien de jeunes ont signé un tel contrat dans les services administratifs de la Haute-Marne en 2021 et en 2022 ainsi que les administrations cocontractantes. M. le député souhaite aussi connaître les missions confiées aux jeunes volontaires. M. le député demande également à Mme la ministre si les employeurs sont satisfaits du dispositif VTA et s'ils proposent des ajustements. Il souhaite enfin savoir si cette expérience a augmenté l'employabilité des jeunes qui en ont bénéficié, notamment dans les domaines de l'administration, de la comptabilité et de la communication.

Texte de la réponse

Depuis le lancement du dispositif, 4 contrats ont été signés pour des missions de Volontaires Territoriaux en Administration (VTA) en Haute Marne : 3 au sein du PETR du Pays de Langres et 1 au Syndicat Mixte du Pays de Chaumont. Ces collectivités ont bénéficié de l'aide de 15 000€ pour chaque recrutement, en 2021 et 2022. En 2023, l'aide a été portée à 20 000€. Deux collectivités de la Haute-Marne sont actuellement en recherche de VTA. Les missions confiées aux jeunes volontaires recrutés en Haute-Marne sont variées : animateur d'un Projet Alimentaire Territorial, chargé de mission en ingénierie financière (recherche de subventions publiques et de fonds privés), chargé du suivi de projets de territoire ou encore appui au montage de dossier de subventions (dont CRTE). A titre de comparaison, à l'échelle nationale, les missions des jeunes VTA recrutés se sont majoritairement concentrées sur la transition écologique (dont CRTE et atlas biodiversité) ; l'animation locale (dont animation tiers-lieux) ; le tourisme et l'attractivité (dont missions stratégies foncières et mise en avant du patrimoine) ; l'aménagement du territoire ; l'urbanisme ; le projet de territoire (non CRTE) et quelques postes en montage de dossier de subventions, appui PVD, alimentation, communication, numérique, prospective et évaluation ou RH. Concernant l'employabilité des jeunes, l'enquête de satisfaction menée sur 150 volontaires montre des retours favorables. Plus de 70% des répondants à l'enquête déclarent être entièrement satisfaits du dispositif et le qualifient de très positif pour favoriser la découverte de l'administration territoriale, avoir une expérience professionnelle ou encore connaître les missions et l'autonomie dans une collectivité. Les principaux points d'amélioration suggérés sont notamment l'accompagnement apporté et la facilité à connaître le dispositif (40 % l'ont connu par le bouche-à-oreille, 20 % par les réseaux sociaux).

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bentz](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10395

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Collectivités territoriales et ruralité

Ministère attributaire : [Collectivités territoriales et ruralité](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2023](#), page 6912

Réponse publiée au JO le : [23 avril 2024](#), page 3199